

SESSION 2024

AGREGATION CONCOURS EXTERNE

Section: ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

ACTIVITÉS PHYSIQUES SPORTIVES ET ARTISTIQUES ET CIVILISATIONS

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB: Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours







« Et si les professeurs se contentaient de développer la souplesse et la musculature de leurs élèves, de solliciter leurs grandes fonctions, de parfaire leur adresse, il est évident que ce programme ne constituerait que l'armature assez squelettique d'une action qui a bien d'autres incidences.

L'Éducation doit préparer l'homme à la vie parmi ses semblables. Non seulement l'Éducation Physique contribue à cette préparation, mais il semble qu'elle y ait une place de choix.

En effet, outre le développement du corps, la recherche du rendement, l'atteinte de la plénitude des formes, elle permet à l'homme d'avoir un meilleur contact avec son entourage grâce à la mise à sa disposition de moyens d'expression, sans lesquels les rapports sociaux ne peuvent favorablement exister.

Seul, un corps bien entrainé dispose de ses moyens d'expression et devient le fidèle instrument qui permet à chacun de se faire comprendre des autres, et peut-être d'aller vers le bonheur. »

Yvonne Surrel, « De la Gymnastique à la danse », Revue EP.S n°81, 1966.

Discutez ces propos au regard des pratiques physiques de la jeunesse depuis les années 1930.